

| **Projet de rapport d'activité de la CECAC**

Présenté par

**M. Didier Berberat
Conseiller aux États (Suisse)
Président**

OTTAWA (CANADA) | 6 JUILLET 2014

Seul le texte lu fait foi

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires administratifs,

Mesdames et Messieurs,

Le présent rapport porte sur les activités de la Commission, depuis sa dernière réunion.

La réunion intersessionnelle de la CECAC s'est tenue à Brazzaville, au Congo, les 7 et 8 avril 2014, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale congolaise, M. Justin Koumba. Il était représenté par le Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la section congolaise, M. Sylvestre Ossiala.

Un projet de compte rendu de cette réunion vous a été communiqué en amont vue de la présente réunion.

Une cinquantaine de parlementaires ont participé aux travaux. Ils provenaient de 14 sections : Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Jura, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Suisse et Vallée d'Aoste.

Deux députés du Mali ont aussi assisté aux travaux, en tant qu'observateurs, bien que leur section soit présentement suspendue mais devrait être réintégrée ici, à Ottawa. Cette ouverture participe d'un esprit « d'accompagnement » qui devrait prévaloir à l'endroit des sections suspendues afin d'éviter de rompre tout lien au moment même où l'éclairage de l'APF est susceptible de les aider à favoriser leur réintégration.

Les thématiques abordées

La CECAC a tenu une Table ronde sur la liberté de la presse, la responsabilité et la formation des journalistes. Y ont pris part le secrétaire général de l'Union internationale de la presse francophone, M. Jean Kouchner; le journaliste indépendant et représentant national de la Fondation Hironnelle en RDC, M. Patrick Busquet ; et le responsable des programmes médias à l'OIF, M. Tidiane Diah. Leurs exposés ont suscité des discussions animées et de nombreux commentaires et questions. La Commission doit maintenant décider, en fonction de l'intérêt que pourraient manifester les sections, si elle se saisit de cette thématique pour pousser plus loin la réflexion sur ces questions de liberté de la presse.

Pour le reste, la réunion a essentiellement porté sur le grand thème de l'Éducation. Nous avons discuté d'un projet de rapport sur la formation duale telle que pratiquée en Suisse, à la participation de l'APF à la réunion-débat organisée par la CONFEMEN à Dakar en mars 2014, en passant par l'audition du Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse à l'OIF, M. Ma-Umba Mabilia, tous les sujets ont convergé vers l'amélioration des systèmes éducatifs, vers l'objectif ultime de non

seulement assurer l'éducation pour tous comme le veut l'Objectif du Millénaire établi en 2000, mais tendre à ce que cette éducation en soit une de qualité.

Tout naturellement, la CECAC a choisi d'articuler sa contribution à l'Avis de l'APF au prochain Sommet, autour de ce thème de l'éducation. Les grandes lignes de propositions ont été esquissées à Brazzaville et leur déclinaison précise sera présentée à la Commission, ici à Ottawa.

J'ai le regret de vous informer qu'en raison de l'ordre du jour chargé du Bureau, le sujet de l'avenir des prix remis par l'APF, sur lequel la Commission, à la demande du Bureau, s'est penchée et a adopté des propositions en avril dernier, a été repoussé à la prochaine réunion. La Commission n'en sera que davantage prête lors du prochain Bureau d'hiver.

L'APF représentée auprès de la CONFEMEN

En vue de contribuer au resserrement souhaité des liens entre l'APF, l'OIF et les opérateurs de la Francophonie, le vice-président de la CECAC, M. Yves Reinkin, a été délégué à la réunion-débat organisée par la CONFEMEN à Dakar, du 17 au 19 mars 2014. Il a fait un compte rendu détaillé de sa participation à l'événement. Depuis, il a été délégué à ce qui constitue la suite de cette réunion-débat, soit la 56^e Session ministérielle de la CONFEMEN qui aura lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 10 au 12 juillet 2014, sur le thème « Éducation inclusive de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après-2015 ».

Les deux événements auront été l'occasion de faire la promotion et d'encourager la mise en œuvre effective de la résolution sur l'éducation au développement durable que l'APF a adoptée en plénière, en juillet 2012, à Bruxelles. Des contacts plus réguliers entre nos deux organisations permettent de mieux coordonner nos efforts et nos actions vers des buts communs, chacune selon ses sphères d'influence et ses compétences.

Je vous remercie.